

Procès-verbal de la Commission de quartier 16 Contrat de quartier durable Magritte

Date : mardi 22 septembre 2020

Lieu : Salle des fêtes GC Esseghem

Heures : 18h00 – 21h00

Présents

- Habitant(e)s : E. FUERTES GONZALEZ, B. MAQUET, M-C. MIGERODE.
- Secteur associatif et scolaire : B. FRANCCQ (Sources d'Harmonie) remplacée par L. DELLISSE, W. HAUWAERT (Stop Terminus), C. KURT (L'Abordage), E. LE TEXIER (Comité Magritte), S. VANDERHAEGEN (Ecole Jacques Brel), I. VERBEKE (GC Esseghem), O. Vitry (Collectif Jules Lahaye).
- Secteur économique : CH. GELDHOF (Home Magnolia)
- Secteur public : S. COLIN (Lojega), L. LANOY (CPAS) remplacée par Y. BAGARICH, H. DOYEN (Commune), M. JANSSENS (Commune) remplacé par A. MASSART, M. PETIT (Région), A. ROUSSEAU (Commune), CH. LEMMENS (Commune), B. COLSON (Netwerk Wonen) remplacé par L. MONSEREZ.
- Invité(e)s (candidatures Initiatives Citoyennes) : M. DE QUIN, M. BOUCHARHEM, S. LENOIR.
- Non-membres : M. BORGERS (GC Esseghem), B. LAMPIN (Lojega), F. Remacle (Commune).

Excusé(e)s : M. BEROUDIAUX (Habitante), E. JANSSENS (Commune), P. MICHALINO (Lojega), S. SAHOULI (Habitant), K. VERMEERSCH (Habitant), F. VERWIMP (secteur économique), M. ZALESKI (Habitant), J-F. DELVAUX (Commune).

Absent(e)s : G. DUPONT (Habitante), B. MACBAHI (Mosquée ASBL), S. DECLERCQ (Maison médicale), F. GROOTEN (VGC), H. HAMDACH (Habitante), A. MAHMOUDI (FSC Crew), D. VERDEN (Habitant), V. APPELMANS (Habitante).

Introduction

Ordre du jour

1. Présentation des 7 dossiers de candidature des Initiatives Citoyennes
2. Projets verts : état de la situation
3. Divers

Le Bourgmestre, Hervé Doyen, introduit la Commission de quartier en faisant une minute de silence pour Mme. A. Dirickx, membre de la CoQ décédée. Il poursuit alors en présentant la nouvelle membre de l'équipe du Contrat de quartier, Christine Lemmens, remplaçante de Vinciane Pirottin. Pour enfin terminer son introduction en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres de la CoQ.

Le Bourgmestre donne alors la parole à Mme. Lemmens.

1. Présentation des 7 dossiers de candidature des Initiatives Citoyennes

Comme prévu par l'ordre du jour, la CoQ 16 débute par la présentation des initiatives citoyennes.

Mme Lemmens commence en définissant les IC ; elle précise que ce sont des projets financés par la Région menés par et pour les habitants du quartier Magritte. Elle explique ensuite aux membres que la

promotion a principalement été faite oralement, au moyen de quatre demi-journées de présences sur le terrain. Malgré la frilosité ressentie dans le cadre des contacts, cette méthode a permis de rencontrer des personnes de bonne volonté avec des propositions de projets intéressantes.

Au total 7 projets ont été déposés.

L'équipe du CQD Magritte est d'avis que toutes les initiatives proposées ont leur place dans la suite du processus et a pris le parti d'accueillir un maximum de propositions. Elle est toutefois également consciente que chaque personne formalise ses idées de manière différente et que tout le monde mérite d'être accompagné dans la réalisation de celles-ci.

Mme Lemmens explique alors que les dossiers ont été envoyés de manière brute aux membres. Les porteurs de projets ont été laissés libres pour les rédiger. Cette méthode a été préconisée pour qu'ils puissent être créatifs et responsabilisés.

Elle poursuit en remerciant les personnes ayant envoyé leurs observations et commentaires ; ceux-ci ont permis de nourrir la réflexion de l'équipe pour la présentation de ce soir.

Avant de présenter la première initiative citoyenne Mme Lemmens explique qu'une des questions récurrentes lors de l'évaluation des projets fut celle du défraiement. Le règlement n'est pas explicite sur ce point. Après moult réflexions et informations prises auprès de la Région et d'autres CQD, il a été décidé de définir un montant forfaitaire pour l'indemnisation, à savoir 10 euros de l'heure avec un plafond de 1200 euros.

La présentation se poursuit alors projet par projet sur base des projets introduits.

Tuinmarkt Magritte

Christine Lemmens décrit le projet conformément au dossier remis et précise qu'il s'agit du seul dossier dont le budget n'a pas été modifié car aucun défraiement n'a été prévu et que les autres frais (communication et animation) n'apparaissent pas comme étant excessifs.

Les Ateliers Tatanka

Christine Lemmens décrit le projet conformément au dossier remis et précise que le dossier, particulièrement le budget, a été retravaillé avec l'accord de la personne qui l'a introduit.

S'ensuivent alors quelques questions/ réponses et suggestions des membres de la CoQ.

- Dans quel lieu les activités sont-elles censées se dérouler et l'équipement ne pose-t-il pas problème ?

→ Plusieurs options sont envisageables. Les activités pourraient se dérouler dans les locaux de l'ancienne boucherie ou encore dans le local Lojega sur le site Essegem. Dans ce projet, le budget a également été revu au sujet de l'équipement (chaises,

tables, etc..) qui seront prêtées par le CQD, et l'assurance (300 euros) qui sera à prendre en plus par le porteur de projet.

- Quelles sont les responsabilités de la Commune par rapport aux problèmes liés à la non prise d'assurances
 - Martial Petit précise que la commune n'est en aucun cas responsable en cas de blessures et autres accidents.
- Combien de personnes il y aura-t-il par atelier ?
 - On peut espérer une moyenne de 10 personnes par atelier. Il y aura un atelier le mercredi et un atelier le samedi. L'agenda a été réalisé de manière très professionnelle et c'est la communication en amont qui pourra assurer une telle présence. L'équipe du contrat de quartier s'engage à accompagner Mme Dequin dans ce sens.
- Comment l'équipe du CQD a-t-elle réagi à la proposition de faire un tarif différentiel pour les personnes qui sont membres ou non du quartier ?
 - Nous avons finalement opté pour une rétribution de 10 euros de l'heure. La demande de l'euro symbolique devrait, si elle a lieu, être la même pour la personne vivant et les personnes ne vivant pas dans le quartier. Si la demande de l'euro symbolique a lieu, elle doit l'être uniquement pour permettre de conscientiser les gens, la recette constituée sera alors déduite du subside accordé.

En complément à ces questions Mme Ch. Geldhof (Home Magnolia) propose de mettre des locaux à disposition et pense que les ateliers proposés pourraient intéresser les résidents. Mme Dequin, porteuse du projet, précise qu'elle a une expérience de travail en maison de repos. Mme S. Vanderhaegen (directrice de l'école J. Brel) ajoute que les élèves de son école pourraient également apprécier les ateliers.

Boxe éducative

Christine Lemmens décrit le projet conformément au dossier remis et explique que le dossier, particulièrement le budget, a été retravaillé avec l'accord de la personne qui l'a introduit. Le coût lié à l'achat du matériel a été fortement diminué. Celui-ci sera soit en partie loué, soit fera partie d'un panier collectif en partage avec des associations. Le défraiement a également été revu à la baisse.

S'ensuivent alors quelques questions/ réponses et suggestions des membres de la CoQ.

- Dans quel local auront lieu les cours de boxe ?
 - Les cours auront peut-être lieu dans le local de la boucherie ou, quand cela s'avèrera possible, en extérieur.
 - Mme I. Verbeke (GC Essegheem) fait alors savoir qu'elle est favorable au fait de mettre le local du sous-sol à disposition du porteur de projet et de ses élèves.
- Comment peut-on savoir si le jeune porteur de projet a les compétences requises pour organiser ses cours en toute sécurité ?

→ Adel, suivant lui-même des cours de boxe depuis plusieurs années, a été écolé par son coach pour l'apprentissage de la boxe aux jeunes. L'équipe du CQD a, de plus, eu l'opportunité de le voir à l'œuvre de manière impliquée et sérieuse lors des initiations à la boxe organisées au cours d'une des demi-journées de présence sur le site Essegem signalées au début de la présentation.

Cours de couture et de cuisine

Christine Lemmens décrit le projet conformément au dossier remis et explique que Hanane et Malika, la porteuse du projet et sa fille, sont revenues plusieurs fois vers l'équipe en insistant sur leur réelle volonté de favoriser la cohésion sociale tout en transmettant leur savoir. Il serait intéressant de pouvoir rencontrer cette demande pour la capacité à rassembler les gens autour d'un projet. Elle précise que le montant dédié à l'achat du matériel pourra être revu en fonction des partenariats réalisés. Par exemple, un partenariat avec le Centre d'Entraide de Jette permettrait à Malika de disposer, dans certaines mesures, de machines à coudre et de tissus.

Les membres de la CoQ demandent à la porteuse du projet, présente dans la salle, de bien vouloir se présenter.

→ « Bonjour à tous, je m'appelle Hanane. L'objectif du volet cuisine de mon projet est de simplifier, pour qui le souhaite, des recettes compliquées. Vivant depuis 25 ans en Belgique, il ne s'agira pas uniquement de couscous. Un autre objectif de cette activité est de rassembler des gens. »

Zone 30 Spandoeken

Christine Lemmens informe que le porteur de projet a retiré son projet la veille de la réunion pour des raisons d'organisation. Peut-être que cette personne le réintroduira l'année prochaine si elle a suffisamment de disponibilités pour le mener à bien.

Une majorité des membres de la CoQ fait alors savoir qu'elle avait un intérêt particulier pour ce projet et qu'elle espère qu'il verra le jour l'année suivante. O. Vitry (Collectif Jules Lahaye) signale que le comité envisage de reprendre ce projet à son compte pour étoffer son équipe.

Projet photo participatif

Christine Lemmens décrit le projet conformément au dossier remis et explique que le budget a été retravaillé et modifié, avec l'accord de la personne qui l'a introduit, principalement sur les postes défraiement et matériel.

Sophie, la porteuse du projet, insiste sur le fait que l'objectif de son projet est également d'attirer des gens qui n'ont pas spécialement d'intérêt pour la photographie, les gens qui cherchent une raison pour sortir de chez eux et pour découvrir le quartier.

Sport au féminin

Mme Lemmens précise qu'il s'agit d'une demande de renouvellement du projet de l'année précédente. Ce dernier ayant eu beaucoup de succès, la porteuse du projet désire pouvoir continuer l'activité. Le budget est sensiblement le même car l'assurance a été réintroduite et un évènement festif, une sortie à Dinant Evasion, est une nouveauté par rapport à l'année précédente.

S'ensuit alors quelques questions/ réponses des membres de la CoQ.

- Combien de personnes ont participé aux cours de sport durant l'année passée ?
→ A chaque cours il y avait entre 25 et 30 personnes.
- S'agit-il bien de la dame qui donne des cours en extérieur, au bas des tours Esseghem ?
→ Oui, c'est elle.
- La porteuse de projet a-t-elle effectivement permis de faire venir des gens aux activités de vélo ?
→ Oui, c'est effectivement un bon relais. Elle permet aux femmes d'aller plus loin. Elle est également coach sportive dans une asbl, elle a l'habitude.

A la suite de la présentation des différents projets, Christine Lemmens demande aux membres de la CoQ s'ils ont d'autres questions et ou commentaires.

Une première question porte alors sur le lieu dans lequel se déroulera le projet « Tuinmarkt Magritte ». Un des porteurs du projet, Mme Migerode, répond qu'il a été imaginé que le marché pourrait avoir lieu en face du local du GC Esseghem. Elle précise toutefois qu'aucune demande officielle n'a encore été introduite. Aurore Rousseau informe que ce dernier pourrait également avoir lieu, par exemple, dans la petite rue Esseghem qui sera alors piétonne.

Mme Migerode apporte encore quelques précisions quant au projet en soulignant que l'idée principale est de partager ce qu'il y a dans votre jardin. Il ne s'agira pas d'échange car cela exclurait les personnes qui n'ont rien à apporter et il n'y aura pas non plus de plantes cultivées par des professionnels. Le don est délicat car il est inévitable que certaines personnes prendront plus que ce dont elles ont besoin. Une réflexion sur l'aspect financier est donc toujours en cours.

Par la suite, une observation générale, « comment faire connaître les projets au plus grand nombre ? » est partagée par le représentant de Stop Terminus. Il est d'avis que les toutes-boîtes et le Jette Info ne sont pas nécessairement lus. Il suggère que la communication vers les gens du quartier passe également par des associations telles que « L'ange gardien » ou le restaurant du CPAS.

Mme Lemmens lui répond que sa réflexion est bonne, qu'il est effectivement important de trouver des médiateurs dans le quartier, et qu'à l'avenir le service du CQD en tiendra compte. Elle l'informe que le Contrat de Quartier Durable Magritte dispose désormais également d'une page Instagram.

L. Dellisse, pour Sources d'Harmonie, précise qu'avec la page Facebook ils touchent cinq fois plus de personnes qu'avec la distribution de flyers.

Mme S. Vanderhagen (directrice de l'école J. Brel) précise que, pour qu'un flyer soit efficace il ne doit pas contenir trop d'informations. Elle illustre ensuite son avis en décrivant l'outil de communication, entre les écoles et les parents, mis en place par la commune.

Mme Lemmens, au terme de ce temps de questions/réponses et d'observations, propose de continuer la réunion en récoltant, projet par projet, les avis des membres de la CoQ.

A la question de Mme S. Vanderhaegen, elle répond que d'un point de vue budget et capacité d'accompagnement les six projets peuvent être retenus.

W. Hauwaert précise clairement que Stop Terminus vote favorablement pour les projets Tuinmarkt Magritte et Photo Participatif, regrette le report du projet Zone Spandoeken, s'abstient sur les autres projets vu les zones d'ombre qui subsistent ou l'absence de réponse à plusieurs objections formulées préalablement par écrit ou oralement en séance. Mme B. Maquet partage cet avis.

Tuinmarkt Magritte	Ateliers Tatanka	Boxe éducative
La majorité des membres est pour.	La majorité est pour mais désire que la partie intergénérationnelle soit renforcée.	La majorité est pour avec néanmoins quelques abstentions. Mme E. Le Texier (Comité Magritte) pose alors la question de savoir si les projets sportifs sont vraiment des projets citoyens et non pas plutôt une aide sociale car il s'agit d'une offre de services. M. Petit répond qu'il s'agit surtout d'un projet de cohésion sociale et que sur le périmètre du CQD Magritte il est nécessaire de faire un travail avec les jeunes. Mme Rousseau complète en informant que lors de l'établissement du diagnostic du périmètre de départ un réel manque d'offre d'activités sportives et de lieux pour celles-ci a été identifié.
Cours de cuisine et de couture	Projet photo participatif	Sport au féminin
La majorité des membres est pour avec toutefois quelques abstentions mais sans commentaires.	Tous les membres votent pour.	La majorité vote pour avec une abstention et un vote contre. Le représentant de Sources d'Harmonie explique une nouvelle fois qu'il est contre ce projet car il s'agit pour lui d'un projet généré contraire aux objectifs du CQD.

Les votes sont terminés, les membres sont invités à faire une pause. La reprise de la réunion a lieu à 20h05

2. Présentation des projets verts et de l'avancement des dossiers respectifs

Mme Lemmens aborde le second point mis à l'ordre du jour, les projets verts.

Elle commence en faisant le point sur l'avancement du projet « Magritte porte ses fruits », elle aura bientôt un rendez-vous avec le porteur de projet M. Lacroix mais qu'en attendant elle n'a pas encore d'informations concrètes à partager.

Pour le projet « Bruxelles m'abeille » elle n'a pas beaucoup de nouvelles informations. La convention pour l'utilisation du terrain d'Elia est en cours.

Pour le projet mené par l'asbl Bonnevie, il y a du nouveau à la suite du diagnostic des membres de la CoQ. Effectivement, suite au constat d'un manque de verdure dans le rue J. Lahaye, il a été décidé de compléter le projet initial de Bonnevie en leur confiant la mission de verdurisation des façades au moyen de 80 plantes grimpantes.

Pour le projet du kiosque à graines, les porteurs de projet continuent leurs activités. Ils ont notamment des permanences au sein du quartier, sur la place Pannenhuis.

Pour le projet de l'association « Voyage en micro-écologie urbaine », Ch. Lemmens témoigne de sa participation à l'une de leurs balades botaniques. De manière globale, son expérience était très positive et elle invite les membres de la CoQ à y participer. Elle aborde par la suite le projet d'installation d'un verger sur la friche du terrain d'Elia.

Pour les projets menés par Brusseau, ces derniers travaillent ensemble avec Samenlevingsopbouw, l'asbl en charge des projets d'habitats temporaires à destination des sans-abris. Leur projet groupé s'intitule « Ilot d'eau » et vise entre autres à pouvoir approvisionner en eau de pluie les potagers situés dans la petite rue Essegheem. Brusseau demande au Contrat de Quartier de couvrir les salaires et une partie de leur matériel, ces aspects sont en train d'être évalués.

Mme Migerode précise que Brusseau est né d'une collaboration avec la VUB et qu'ils ont fait une exposition sur la situation dans la vallée. Une petite exposition se déroule, de plus, actuellement dans la bibliothèque néerlandophone.

Ch. Lemmens rappelle ensuite que la prochaine Assemblée générale aura lieu le 13 octobre et que Brusseau sera présent pour expliquer ses projets.

Mme Rousseau (cheffe de projet du CQD Magritte), précise que l'A.G. aura lieu dans la salle des fêtes communale sous forme d'un salon des projets. Le CQD a opté pour un salon de projets plutôt que pour une A.G. traditionnelle pour venir en réponse à la demande de la CoQ qui était que les associations aient l'opportunité de toucher un maximum de personnes.

La présentation des projets verts se termine alors par quelques réflexions et demandes formulées par les membres de la CoQ.

W. Hauwaert, représentant de Stop Terminus, demande à l'équipe du CQD de fournir des retours clairs et détaillés sur la gestion des subsides par les différentes associations. Il s'agit pour lui d'un retour d'information très important pour Stop Terminus. Il ajoute ne pas avoir de souvenir que la CoQ ait été consultée à propos des différents projets verts.

Il pose une seconde question portant sur un projet de mise en place d'un revêtement perméable au niveau des places de stationnement rue des Augustines afin d'éviter l'engorgement des égouts et l'inondation du Christalain. Il demande où en est ce projet. Mme Rousseau lui répond qu'il s'agit là d'un projet matériel et que le projet verra le jour.

W. Hauwaert insiste pour savoir si les projets verts seront, préalablement à l'acceptation de ceux-ci, soumis à l'avis de la CoQ ? Aurore Rousseau lui répond que rien n'est encore conclu. Mme Lemmens dit qu'elle reviendra vers eux avec des informations substantielles, des fiches de projets claires et précises.

Mme Rousseau demande aux membres de la COQ d'émettre un avis sur le principe des deux projets, respectivement Brusseau et Bonnevie.

Martial Petit répond par un avis favorable pour les deux projets. Il motive sa réponse par le fait que ces deux projets rentrent dans les thématiques dégagées lors du diagnostic.

Le quorum des membres présents n'étant plus atteint la commission de quartier n'a donc pas pu émettre d'avis valable au sujet de ces deux projets verts.

Le Bourgmestre signale que le projet Terminus de la STIB sera abordé au cours d'une prochaine COQ en présence d'échevin(s) concerné(s). Les représentants de la STIB y seront invités mais leur présence n'est pas garantie au jour d'aujourd'hui.

La CoQ 16 est alors clôturée par Mme Rousseau à 20h40.